

Trois-Rivières, ou quelque part dans l'étendue du gouvernement de ce nom, lorsque le relevé officiel fut fait. Si messieurs de Laubias, de Varennes, et de Moras étaient dès lors aux Trois-Rivières, dans la garnison, l'un d'eux exerçait probablement la charge laissée vacante par M. Boucher. Contrairement à celui de 1666, le recensement de 1667 ne mentionne point les troupes.

Quatre mois après, c'est-à-dire le 26 septembre, nous assistons au mariage de M. de Varennes avec Mlle Boucher, comme on l'a vu. Il est dit dans l'acte que les époux sont "tous deux de cette paroisse." M. Boucher y porte le titre de "gouverneur de ce lieu."

Après cela, il n'est plus question de M. Boucher aux Trois-Rivières dans les documents que j'ai consultés.

Il est difficile de dire qui fut son successeur immédiat. La version qui semble la plus accréditée, savoir : qu'il fut remplacé par son fils Ignace, sieur de Grosbois, tombe devant le fait que cet enfant n'avait alors que huit ans. Admettant même qu'il y ait ici erreur de nom de baptême, il n'est pas possible que cette succession soit passée du père au fils, puisque l'aîné des enfants de M. Boucher Pierre, sieur de Boucherville, avait au plus quatorze ans en 1667.

Le 8 avril suivant, (1668) aux noces de Mouët de Moras, aux Trois-Rivières, M. de Laubias est qualifié de "Capitaine et Commandant en ce lieu." Il faut entendre par là : "commandant des troupes de la garnison" et non pas "gouverneur." Cette garnison devait être composée de la compagnie du régiment de Carignan, que Mr. de Laubias² commandait comme capitaine, et dans laquelle M. Mouët de Moras servait avec le grade d'enseigne. L'autre grade, celui de lieutenant dans la même compagnie, était porté par M. de Varennes.

Le 10 juin 1668, première mention au registre, de "M. de Varennes, gouverneur."

Le 7 juillet, d'après un papier appartenant au dossier du grand procès en revendication de la Banlieue des Trois-Rivières, M. du

¹ Le régiment de Carignan, auquel appartenait M. de Varennes, était depuis deux ans dans le pays. Au mois de janvier 1667, il était revenu de sa campagne contre les Iroquois, et depuis lors il faudrait croire que la compagnie de Laubias était en garnison aux Trois-Rivières.

² Mr. de Laubias appartenait au régiment de Broglie, lequel est cité fréquemment avec celui de Carignan à l'époque de la guerre de la Fronde. Il serait donc passé dans la Nouvelle-France avec le régiment de Carignan sans cesser de se regarder comme officier du régiment de Broglie. (Voir *Documents de la tenure Seigneuriale*, vol. 1. p. 17).